

# ANALYSE SECTORIELLE GRAND EST

## NAF 16.23 Z – Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

### **1. ETAT DES LIEUX STATISTIQUE DU SECTEUR**

Le secteur de la construction/bâtiment emploie 12 030 salariés dans 3 533 entreprises (source INSEE) en Région Grand Est. La charpente/construction bois est une des composantes de ce secteur. En particulier, elle représente le principal débouché des produits issus des scieries régionales.

En Grand Est, 251 établissements exercent avec le code 16.23Z (Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries). La concentration des entreprises est maximale sur l'Est de la région ; c'est-à-dire sur le massif des Vosges (départements des Vosges, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).

L'activité, très spécialisée en termes de matériaux travaillés et posés, est principalement assurée par des TPE/PME, situées en milieu rural pour la majorité, de type artisanal et à capitaux familiaux. On constate que, sur le territoire alsacien, les entreprises sont présentes sous un maillage de TPE/PME (effectif moyen de 5 salariés) alors qu'en territoire lorrain, elles emploient en moyenne davantage de salariés (effectif moyen de 9 salariés avec de fortes disparités de taille) même si elles n'atteignent pas la taille d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI)<sup>1</sup>. Ainsi au niveau régional, plus de 200 entreprises ont un effectif inférieur à 10 salariés, alors que seules 10 entreprises ont un effectif supérieur à 50 salariés. L'essentiel de l'effectif salarié travaille soit dans les Vosges, soit dans la Marne, en raison de la présence d'entreprises qui appartiennent à de grands groupes nationaux (groupe GA SMART BUILDING, groupe LAPEYRE une filiale du groupe SAINT GOBAIN, ...).

Depuis 2014, on constate une baisse du nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction (tous codes NAF confondus). Parallèlement en 2015, 20 créations de sociétés ont été enregistrées, en majorité dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, départements très dynamiques en matière de création d'activité sur cette rubrique. De même, les demandes d'activité partielle pour l'ensemble des entreprises de la filière bois-ameublement (tous codes NAF confondus), sur les trois dernières années, sont en nette diminution. Les demandes autorisées sont toujours largement supérieures aux heures consommées. Ce qui veut donc dire que la réalité de l'activité est globalement meilleure que les prévisions qui sont faites.

### **2. PRINCIPAUX ENJEUX / PROBLEMATIQUES DU SECTEUR**

#### **L'approvisionnement en matières premières :**

Les bois utilisés pour la fabrication de charpentes et de menuiseries ont des origines différentes en fonction des composants fabriqués (ossature de bâtiments, parquet, fenêtres, ...). Le poids des achats dans le chiffre d'affaires est stable sur les derniers exercices. La qualité demandée ou exigée porte principalement vers une certification PEFC<sup>2</sup> qui demeure très majoritaire par rapport au FSC<sup>3</sup>. Le bois destiné à la construction (résineux) est issu majoritairement des forêts de la Région Grand Est ou en importation des pays du Nord de l'Europe ; celui destiné aux menuiseries provient de forêts plus éloignées (sapin, hêtre, chêne, épicéa, bois exotique, mélèze, pin) : Pays de l'Est de l'Europe, Asie, Sibérie, Brésil.

Les difficultés rencontrées, qui favorisent l'importation, portent soit sur l'offre disponible, soit sur la qualité des bois proposés, soit sur le coût. L'import est nécessaire pour satisfaire l'ensemble de la demande.

Les objectifs, figurant au contrat de filière bois Grand Est signé en juillet 2017 par les interprofessions, le Conseil régional et l'Etat, qui pourront permettre d'améliorer la situation, s'appuient sur le développement de la qualité des bois, sur l'optimisation des circuits courts et sur la création de produits à forte valeur ajoutée, notamment dans les scieries, en favorisant des réflexions d'intégration vers l'aval.

#### **Les marchés :**

Les charpentes en bois sont utilisées pour des constructions neuves ou pour des travaux d'entretien/rénovation. La menuiserie bois est dominée par un artisanat très puissant. Certaines entreprises du secteur, en charpente ou en menuiserie, sont leaders au niveau national.

---

<sup>1</sup> ETI : Une ETI est une entreprise qui a entre 250 et 4.999 salariés et réalise soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 Md€, soit un total de bilan n'excédant pas 2 Mds€. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 M€ de chiffre d'affaires et plus de 43 M€ de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

<sup>2</sup> PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : certification forestière privée qui promeut la gestion durable des forêts. PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.

<sup>3</sup> FSC (Forest Stewardship Council ou Conseil de Soutien de la Forêt) : label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts.

Les actions à mener pour développer les marchés portent sur la sensibilisation des décideurs et des prescripteurs à « consommer » bois, en communiquant sur les avantages du matériau mais aussi à développer de nouveaux usages du bois en conception de construction, d'aménagement et en finition.

#### **La concurrence :**

La concurrence étrangère vient principalement d'Allemagne, de Pologne et d'Autriche pour les produits de charpente. Sur le secteur de la menuiserie bois, on note une concurrence des autres matériaux (PVC, aluminium, ...). La fabrication de portes et fenêtres en bois doit également faire face à une concurrence étrangère importante venue d'Allemagne, de Chine, ...

Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, il convient de les accompagner dans leurs démarches d'amélioration des moyens de production (robotisation et innovation). Autant d'objectifs que le territoire souhaite atteindre en mettant en place outils et structures d'accompagnement, notamment dans le cadre de l'usine du futur.

#### **L'export – L'international :**

Le commerce extérieur de la filière bois en Grand Est est lié au caractère frontalier de la région. En construction bois, une grande partie des entreprises possède un marché local, voire national en raison des contraintes en France. En menuiserie, la clientèle est plus internationale mais toutefois limitée à l'Europe, principalement vers l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg, et plutôt sur des produits haut de gamme.

L'objectif affiché également au contrat de filière Grand Est est d'inciter les entreprises à intégrer les actions de promotion à l'exportation en mettant en place par exemple un parrainage des primo-exportateurs par des entreprises rodées à cette expérience, notamment via les Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

#### **L'innovation - La R&D :**

La majorité des entreprises du secteur dispose d'un bureau d'études intégré. Certaines entreprises commencent à travailler avec des bureaux d'études délocalisés dans les Pays de l'Est pour réduire les coûts. Globalement, les structures de recherche sont importantes en Grand Est au profit de la filière, mais les PME ne profitent pas assez de cette recherche académique.

Le contrat de filière devrait permettre de développer les relations « Entreprises / Structures de recherche ». Des actions sont mises en œuvre pour accompagner et soutenir le développement de produits en combinant le bois à d'autres composés, en privilégiant par exemple des approches d'éco-conception. Le développement du BIM<sup>4</sup> constitue également un axe de travail prioritaire en lien avec le pôle de compétitivité Fibres-Energie, en travaillant sur l'ingénierie des systèmes constructifs.

#### **Le capital humain (GPEC, qualification des personnels, recrutement, ...) :**

Les entreprises doivent faire face à un renouvellement générationnel ainsi qu'à des perspectives de croissance mais rencontrent des difficultés de recrutement. La moyenne d'âge est supérieure à 40 ans dans la filière, le niveau de qualification moyen est plus faible que dans les autres secteurs industriels (les diplômés du supérieur n'occupent que 13% des emplois). L'emploi demeure très masculin (80%). Plusieurs initiatives sont prises pour améliorer la situation : COT<sup>5</sup> en Grand Est sur la filière bois, EDEC<sup>6</sup> Forêt-Bois-Ameublement Grand Est, plusieurs GPECT<sup>7</sup>, ... De plus, les emplois offerts étant souvent situés en milieu rural, les entreprises peinent à recruter, les candidats préférant souvent s'installer sur un bassin d'emplois plus attractif et « animé ».

Par ailleurs, on constate que la nature des compétences attendues évolue avec les changements technologiques (particulièrement en lien avec la mécanisation et la numérisation).

Il est envisagé d'encourager l'intégration d'étudiants chercheurs dans les entreprises de la filière, de promouvoir les formations à travers les cursus existants et plus globalement de faire la promotion des métiers à travers des

---

<sup>4</sup> BIM (Building Information Modeling) : maquette numérique du bâtiment

<sup>5</sup> COT (Contrat d'Objectif Territorial) : outil de concertation et de contractualisation entre l'Etat, la Région et les branches professionnelles sur les questions relatives à l'emploi, à la formation professionnelle et plus largement au développement des ressources humaines. Le COT Bois/Ameublement en Grand Est a été signé le 12 juin 2018 dernier.

<sup>6</sup> EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) : accord annuel ou pluriannuel signé entre une organisation professionnelle ou interprofessionnelle et l'État dans un projet commun et concerté d'analyse des besoins et de réactivité face aux mutations économiques. En Grand Est, l'EDEC Forêt-Bois-Ameublement a été signé fin 2016 entre l'Etat, les interprofessions (GIPEBLOR, VALEUR BOIS et FIBOIS Alsace), le Pôle Lorrain de l'Ameublement, et les OPCA (FAFSEA, OPCALIA et OPCA3+), il reste mobilisable jusqu'à fin 2018.

<sup>7</sup> GPECT (Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences) : outil d'anticipation pertinent en réponse aux mutations économiques, elle s'appuie sur un large partenariat et une dimension de dialogue social. Elle doit contribuer à renforcer ou maintenir l'attractivité des territoires à travers la valorisation des ressources existantes, leur correspondance avec les besoins territoriaux, et leur adaptation aux évolutions à venir.

outils de communication adaptés et innovants. Par ailleurs, par le biais d'un diagnostic sur les ressources humaines<sup>8</sup>, l'entreprise peut être accompagnée pour optimiser sa politique de gestion du personnel.

#### **Situation financière des entreprises :**

La majorité des entreprises, objet de l'étude, ont eu une situation financière qui s'est dégradée de 2013 à 2015 en termes de résultat net et de chiffre d'affaires. Une majorité présentait un résultat net négatif en 2015 ce qui est venu, bien entendu, grever les possibilités d'investissement. On a noté une sensible dégradation des performances d'exploitation qui étaient la conséquence de plusieurs facteurs : recul du volume d'activité, accroissement des principaux postes de charges et baisse tarifaire en raison d'une concurrence ardue.

Il demeure essentiel, pour les entreprises, de bien maîtriser l'ensemble des postes intervenant dans le calcul du prix de revient. Il est important de les accompagner dans cette démarche de maîtrise des prix de revient. Le contrat de filière bois Grand Est comporte, par ailleurs, une action visant à animer un observatoire des prix en réalisant une veille sur les prix pratiqués dans les autres régions et pays limitrophes.

#### **Evolution des réglementations :**

Connaître en amont les évolutions réglementaires qui peuvent impacter l'activité économique permet d'anticiper les changements nécessaires et éventuellement de garantir une continuité de compétitivité. C'est sur ce constat que le contrat de filière bois Grand Est s'est fixé comme objectif de mettre en œuvre l'organisation nécessaire pour assurer une veille des réglementations nationales et internationales, nombreuses dans le secteur et pour apporter conseil et formation aux entreprises sur les obligations réglementaires.

### **3. LES PARTENAIRES EN REGION GRAND EST**

Les principaux partenaires de la filière forêt-bois présents dans la région sont :

- les interprofessions territoriales de la filière (VALEUR BOIS, FIBOIS Alsace et GIPELOR). Un travail de fusion des trois interprofessions est en cours afin de mettre en place une interprofession Grand Est fin 2018 ;
- la DRAAF en ce qui concerne les approvisionnements en bois, la DREAL à travers le schéma régional air énergie et sa déclinaison en plan d'actions Grand Est, l'ADEME via les appels à projets liés à la construction et à l'efficacité énergétique et les collectivités en fonction de leurs dispositifs d'appui ;
- les laboratoires universitaires (le LERMAB – Laboratoire de Recherche sur le Matériau Bois, le CRAN - Centre de Recherche en Automatisation, l'institut Jean LAMOUR qui dispose de chercheurs spécialisés en polymères par exemple sur les bois chauffés, INRA – Institut National de la Recherche Agronomique) ;
- le pôle de compétitivité Fibres-Energie dédié au bois construction, au bâtiment durable et aux éco-matériaux. Il est particulièrement actif sur le sujet de la performance énergétique. Son objectif est de détecter les besoins du marché et de mettre en adéquation les investissements avec les besoins en innovation. L'ensemble de la chaîne du bâtiment est représentée au sein des membres du pôle ;
- le CRITT Bois doté d'un équipement performant mis au service des entreprises pour les accompagner dans leur développement. Il propose une large gamme de prestations (essais, études spécifiques, conseil technologique) ;
- la présence d'industries spécialisées dans les produits intermédiaires ;
- des territoires qui s'organisent pour promouvoir la filière bois comme par exemple : la grappe d'entreprises de l'agglomération d'EPINAL (88) - GREEN VALLEY, le pôle d'efficacité énergétique et habitat durable - PER du Pays de Saverne (67), le Pôle de Coopération Economique ARDAINES basé à REVIN (08), ...

L'outil de formation est également performant, couvrant l'ensemble des niveaux de qualification des différents métiers (du CAP au doctorat), avec la présence de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) à EPINAL (ingénieur production bois), du lycée André Malraux à REMIREMONT (BTS construction bois). Il existe au total 58 établissements de formation (initiale et continue) en Grand Est dont 11 dans le Bas-Rhin et 10 dans les Vosges où sont formés 4 300 élèves en formation initiale. L'offre de formation est complétée par le Campus des Métiers et des Qualifications Bois (CMQ Bois) d'EPINAL, labellisé en février 2015, il est adossé à l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB). Son objectif est de contribuer à rendre la filière Bois plus compétitive, grâce au renforcement des compétences. Il permet ainsi de construire une offre de formation lisible et cohérente et de mutualiser les moyens et les équipements de tous les partenaires de l'offre de formation.

Les principaux événements dédiés au secteur sur la région sont nombreux et répartis sur l'ensemble du territoire. Pour l'année 2018, on recense : le salon de l'Habitat et du Développement Durable à CHALONS EN

---

<sup>8</sup> La DIRECCTE Grand Est propose actuellement un accompagnement des ressources humaines auprès des TPE- PME. Toutes les informations utiles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://grand-est.direccte.gouv.fr/Offre-RH-faites-vous-accompagner>.

CHAMPAGNE (mars 2018), le Forum International Construction Bois à DIJON (avril 2018), le salon de l'Habitat à STRASBOURG (avril 2018), le salon Habitat & Bois à EPINAL (septembre 2018). A noter qu'en décembre 2017, a eu lieu à NANCY le salon international WOODCHEM, dédié à la chimie du bois et à ses applications industrielles. L'édition 2019 du Forum International Construction Bois aura lieu en avril 2019 à NANCY.

#### **4. STRATEGIE ET PROSPECTIVE :**

Le nombre d'entreprises du secteur a augmenté. Cette hausse s'explique par la forte progression du nombre d'autoentrepreneurs. Pour 2018, les perspectives sont bonnes en termes de construction neuve et de rénovation. Le niveau d'activité de ce secteur est très lié aux tendances des marchés du bâtiment. Il offre aujourd'hui des perspectives de développement économique. Des investissements en production sont prévus dans une large part des sociétés rencontrées. Ces investissements ont pour objectif de permettre des gains de productivité, d'améliorer la qualité des produits et d'accéder à de nouveaux marchés. Par ailleurs, de nombreuses entreprises notent des prévisions d'embauche.

Les entreprises n'ont pas toute connaissance du plan « Industries du futur » mais l'existence du diagnostic mis en œuvre par le Conseil Régional à destination de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, permet aux entreprises de s'acculturer à moindre coût. Le sujet les intéresse et la prise de conscience est bonne. Dans les outils d'accompagnement mis en œuvre, il convient de noter que les entreprises de la construction bois sont celles qui répondent le plus aux appels à projets de l'ADEME, qui s'intéressent le plus au programme d'ADIVBOIS<sup>9</sup>, etc.

#### **5. ACTIONS LOCALES MENEES PAR LA DIRECCTE :**

Parmi les actions menées par la DIRECCTE ou auxquelles la DIRECCTE est associée, il faut noter :

- au niveau régional : le Programme des Investissements d'Avenir 3 (PIA 3) régionalisé, le diagnostic « Usine du futur », le PRFB<sup>10</sup>, le Contrat de Filière Bois, le diagnostic RH, les COT Bois et COT BTP, le CMQ,
- et au niveau national : le programme national SOLUTION VILLE DURABLE IGH, le PLAN RECHERCHE ET INNOVATION 2025, le programme Climaxion ADEME, le PIA 3, le programme national « Usine du futur ».

Par ailleurs, la DIRECCTE a mis en place avec le Conseil Régional, la DRAAF et l'interprofession, un groupe de travail mensuel (CTFB : Comité Technique Forêt Bois) qui suit les projets individuels et collectifs. Il a également vocation à établir le plan d'actions du contrat de filière et à en assurer le suivi. Ces travaux sont présentés en Commission Régionale Forêt Bois (CRFB). La prochaine réunion de la CRFB aura lieu en septembre 2018.

---

<sup>9</sup> ADVIBOIS (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois) : créée en novembre 2014 afin de mettre en œuvre le Plan Industries Bois conjointement avec le CODIFAB, elle rassemble une centaine d'adhérents professionnels qui concourent à concrétiser le Plan et développer la construction d'immeubles bois ([www.adivbois.org](http://www.adivbois.org)). Elle a pour missions d'accompagner et de fédérer l'ensemble des acteurs et équipes impliqués dans la conception et la réalisation des premiers Immeubles à Vivre Bois.

<sup>10</sup> PRFB (Programme Régional de la Forêt et du Bois) : document stratégique qui adapte à chaque région, les orientations et les objectifs du programme national de la forêt et du bois (PNFB). Le PRFB fixe les orientations régionales en matière de politique forestière pour 10 ans. Il est élaboré sous le pilotage de la commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) co-présidée par le Préfet de région et le Président du conseil régional. En Grand Est, il est actuellement en cours de rédaction, la dernière version de travail est disponible à l'adresse suivante : [http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PRFB\\_Grand\\_Est\\_v20180604\\_cle8fe864.pdf](http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PRFB_Grand_Est_v20180604_cle8fe864.pdf)

## 6. MATRICE GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Points forts	Points faibles
<p><u>Liés au secteur</u> Principal débouché : la construction bois et les marchés de la rénovation Secteur dynamique porté par la construction en général</p> <p><u>Liés à la Région Grand Est</u> Réseau de constructeurs solide Forte concentration géographique de la production et des emplois Qualité et compétence de la main-d'œuvre Densité des structures locales d'accompagnement (pôle de compétitivité, CRITT, laboratoires de recherche, structures de formation, ENSTIB, campus bois, ...) Présence de leaders nationaux dans le secteur d'activité</p>	<p><u>Liés au secteur</u> Investissements coûteux et faiblesse des fonds propres des entreprises familiales Forte majorité de TPE/PME, marché fragmenté Forte dépendance des marchés du bâtiment Faiblesse de l'offre en produits intermédiaires</p> <p><u>Liés à la Région Grand Est</u> Offre commerciale allemande très organisée et compétitive Organisation de la force commerciale perfectible Peu de développement à l'exportation</p>
Opportunités	Menaces
<p><u>Liés au secteur</u> Potentiel de croissance Réponse à une attente en termes de marché Accompagnement « Usine du futur » Forte mobilisation nationale sur la construction bois, y compris sur le bâtiment grande hauteur Intégration des logiques de développement durable privilégiant le bois (suite du Grenelle de l'Environnement, réponse aux exigences thermiques, ...) Des donneurs d'ordre d'envergure (EIFFAGE, VINCI) s'impliquent dans le secteur Innovation constructive (ex : poutre en I – légèreté et rapidité de mise en œuvre)</p> <p><u>Liés à la Région Grand Est</u> Nombreuses initiatives individuelles et collectives Plusieurs sites candidats dans le cadre de l'AMI Construction Grande Hauteur Engouement historique (région montagne) pour la construction bois Développement de nouveaux systèmes constructifs (maquette numérique –BIM)</p>	<p><u>Liés au secteur</u> Difficulté à trouver de la matière première localement Marchés aléatoires avec peu de visibilité</p> <p><u>Liés à la Région Grand Est</u> Repli sur des positions prioritairement défensives Emergence de nouveaux producteurs</p>

## Annexe 2 : LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACTIVITE DE LA FABRICATION DE CHARPENTES ET D'AUTRES MENUISERIES DANS LES COMMUNES DU GRAND EST

